

**COMMUNE
DE
VILLIERSFAUX**

41 100

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 9

DATE DE CONVOCATION

21 janvier 2025

OBJET

**DEMANDE DE
SUBVENTION AU
TITRE DE LA
DOTATION
DEPARTEMENTALE
DE SOLIDARITE
RURALE
(DDSR)**

N° 4-2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20250128-4-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2025

Publication : 31/01/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit janvier, 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie NORGUET, maire.

Présents : Mmes Norguet Sylvie, Corbin Martine, Provost Annick, Mrs Breton Patrice, Bertin Cyrille, Desvaux Philippe, Lucas Thierry, Moyer Franck, Wojnar Loïc

Excusée/Pouvoir : Mme François Elodie à Mme Norguet Sylvie

Secrétaire de séance : Madame Martine Corbin

Madame le Maire présente au conseil municipal le dossier présentant le projet de travaux de voirie pour 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ✚ APPROUVE le projet présenté,
- ✚ DECIDE d'effectuer les travaux pour un montant estimatif de 82 000 € HT,
- ✚ Le financement sera assuré par les fonds libres de la commune,
- ✚ DECIDE d'exécuter ces travaux dès que possible,
- ✚ AUTORISE Madame le Maire à présenter une demande de subvention au Conseil Départemental de Loir-et-Cher au titre de la Dotation Départementale de Solidarité Rurale 2025

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au Registre sont les signatures.

Pour expédition conforme :

Le Maire, Sylvie NORGUET

